

RÊV'ENSCÈNE

Spectacles jeune public

Programmation 2023/2024

FICHE D'INSCRIPTION - SPECTACLES

Si une ou plusieurs propositions vous séduisent, merci de compléter et de nous retourner **la fiche d'inscription ci-dessous AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2023**, à l'adresse mbestaven@laligue40.fr ou par courrier à l'adresse de la Ligue de l'enseignement des Landes, **91 impasse Joliot Curie, 40280 Saint Pierre du Mont**, en précisant le nombre estimé d'élèves concernés. Vos réponses nous permettront d'ajuster les séances ou de les répartir différemment sur le département.

A la rentrée, nous vous recontacterons afin que vous nous confirmiez l'effectif réel de vos classes.

Enfin, si votre établissement a été retenu, nous vous communiquerons à l'automne la date, l'heure et le lieu de la représentation pour validation. Cette dernière tiendra lieu de réservation ferme et définitive, sur laquelle sera basée la facturation. Nous vous rappelons d'inscrire votre projet sur Adage une fois la validation confirmée par vos soins.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Merci de votre confiance, bien cordialement.

Céline PINEAU - Directrice du service culturel

MERCI DE BIEN VOULOIR COMPLETER TOUTES CES INFORMATIONS

Nom de l'établissement :

Nom du chef d'établissement :

Adresse postale :

.....

Téléphone: Mail :@.....

Nom de l'enseignant référent :

Tél (portable) et mail de l'enseignant référent :/.....

Spectacles choisis	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Niveaux des classes	Nom et prénom de l'enseignant	Financement PASS CULTURE souhaité - réservé aux collèges/ lycées (Oui/Non)

En cochant cette case, vous nous témoignez votre confiance pour nous laisser inscrire vos élèves à un spectacle adapté à leur niveau si celui/ceux demandé(s) est/sont complet(s).

Livret du jeune spectateur Escalés en scène :
 1 € / livret

OUI
 NON

Si oui combien :

Signature de l'enseignant
(obligatoire)

Signature du chef d'établissement et tampon de l'établissement
(obligatoires)

EDUCATION ARTISTIQUE CULTURELLE 2023-2024

FICHE D'INSCRIPTION - EAC et FORMATIONS

Pour prolonger la sortie théâtrale, nous organisons avec vous des rencontres d'artistes, des séquences de travail autour des spectacles en amont ou en aval de la représentation. **Ces ateliers, mis en place dans le cadre de classes à PAC**, avec plusieurs interventions pour un volume horaire situé entre 8h et 12h au maximum, sont l'occasion pour les élèves de découvrir l'univers d'artistes ou d'auteurs, d'échanger sur l'œuvre vue et de s'essayer à la pratique artistique. Ils sont menés par les artistes que nous accueillons et/ou par des intervenants professionnels – artistes du territoire.

Si vous êtes intéressé par un **atelier prolongeant un spectacle choisi***, merci d'indiquer votre intérêt sur cette fiche d'inscription, car le nombre de places est limité. Nous vous proposerons une somme forfaitaire entre 300€ et 400€, sachant qu'une majeure partie de l'intervention artistique sera prise en charge par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, si vous vous **inscrivez AVANT LE 4 JUILLET 2023**, afin que nous fassions les demandes de subventions dans les délais. Pour tout renseignement, contactez Céline PINEAU au 06.48.18.94.75.

* N'oubliez pas de compléter la fiche d'inscription—spectacles

Nom de l'établissement :

Nom de l'enseignant référent :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Tél (portable) et mail de l'enseignant référent :/.....

Projets EAC choisis	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Niveaux des classes	Nom et prénom de l'enseignant	Financement PASS CULTURE souhaité - réservé aux collèges/ lycées (Oui / Non)

Formations	Nombre de participants	Noms et prénoms des enseignants
Formation aux enseignants participant aux classes à PAC Le 15/11/2023 de 14h à 17h00		
Formation Danse autour du spectacle <i>On ne parle pas avec des moufles</i> Le 10/01/2024 de 14h à 17h00		
Formation aux enseignants autour de l'art de la parole Le 13/02/2024 de 14h à 17h00		

Livret du jeune spectateur Escalaes en scène :

Gratuit pour les élèves des classes à PAC du primaire



OUI

NON

Si oui combien :

Signature de l'enseignant

(obligatoire)

Signature du chef d'établissement
et tampon de l'établissement

(obligatoires)